



30 bis rue des Boulets 75011 Paris  
tel 01 43 70 56 87 / fax 01 44 64 72 66

## **Peillon nous enfume et pas avec un pétard mouillé !**

***Les annonces de Vincent Peillon aux syndicats sur la future loi de programmation « refondation de l'école de la république » s'inscrivent dans la continuité de la politique menée par Darcos, Chatel et les gouvernements antérieurs. Aucune des contre réformes n'ont été supprimées ni même dénoncées. Les grands discours sur l'école républicaine ne peuvent nous faire oublier que l'école reste toujours celle de la reproduction sociale et que les réformes annoncées ne risquent pas de faire reculer les inégalités scolaires et sociales. À côté de la nouvelle organisation du travail et du temps, qui vont sans aucun doute alourdir nos conditions de travail, le rapport entérine les évolutions libérales des précédents gouvernements. Nous ne partageons ni la méthode, ni le diagnostic issu de cette concertation, et encore moins l'orientation libérale qui se trame derrière un discours du bien-être des élèves et un vernis pédagogue.***

**Augmentation de la charge de travail, salaires gelés, renforcement de la hiérarchie et développement de la précarité !**

**Voilà le « bad trip » qui nous attend !**

Sud Éducation ne se définit pas comme un « partenaire social », mais comme un outil de lutte au service des revendications des personnels et de la transformation de la société. En tant qu'organisation représentative, nous avons été présents à toutes les étapes de cette concertation au niveau national et au niveau parisien. Nous allons mobiliser aujourd'hui nos forces pour informer tous les personnels, dénoncer le faux changement et construire les mobilisations pour faire aboutir nos revendications pour une autre école qui promeut les pratiques et les valeurs coopératives d'entraide pour les élèves et les personnels dans une société égalitaire et émancipatrice.

### **Renforcement de la hiérarchie**

Ainsi dans le rapport, la hiérarchie est renforcée par la mise en place d'un statut des directeurs d'école, un renforcement des prérogatives des inspecteurs dans la formation des enseignants. Dans le premier degré, les animations pédagogiques et les injonctions d'inscriptions via le dispositif « Circonscrip » ne sont que des formations imposées, nous ne voulons pas de cette formation là au rabais. Si un droit à la formation est affirmé par le ministre, elle doit se faire sur le temps de travail avec des contenus réellement choisis par les personnels. Dans le second degré, tous les personnels subissent déjà une forte présence hiérarchique. Les enseignants et autres personnels sont soumis à la notation, au contrôle quotidien et à l'autorité de proviseurs et principaux de plus en plus autocrates.

Les intendants des établissements sont désormais personnels de direction. Les personnels administratifs vivent quotidiennement la présence des hiérarchies, les agents techniques sont, quant à eux, soumis à la double hiérarchie État/Collectivité territoriale. Les postes à profil, le recrutement des personnels par les chefs d'établissement et la précarité renforcent le pouvoir des directions. Rien de tout cela n'est remis en cause. C'est le non-dit, l'entre-les-lignes des déclarations gouvernementales.

### **Évaluation omniprésente et fichage**

Base-élève, dispositif de fichage/flicage que nous dénonçons depuis sa création, est maintenu. De même l'obligation de remplir les ENT et autres cahiers de textes numériques dans le second degré demeure. L'évaluation au niveau des élèves, des personnels et de l'administration est omniprésente, calquée sur les techniques managériales. Le livret personnel de compétences, même allégé, même s'il est moins pénible à remplir, est avant tout un outil de contrôle sur toute la scolarité. La norme imposée par l'école du socle commun exclut ceux qui ne correspondent pas aux cases, sert à orienter les élèves dans les filières hiérarchisées. Ce type d'outil rappelle étrangement le livret de l'ouvrier d'antan et ce n'est qu'une question de temps pour que cet outil soit transposé à tous les personnels avec un contrat d'objectifs à atteindre, un entretien et une auto évaluation culpabilisante comme nous le voyons déjà pour les personnels administratifs et dans les évaluations d'école « volontaires ». Le dispositif d'évaluation des personnels contre lequel se sont battus l'an dernier les enseignants revient sur la table avec ce rapport. Dans le calendrier ministériel, ces discussions sont prévues pour 2013.

### **La masterisation, source d'inégalités sociales et de pénurie d'enseignants**

Le gouvernement n'abandonne pas la mastérisation. Sous couvert de s'aligner sur les directives européennes de niveaux de diplômes (Licence- Master-Doctorat) et de valoriser le métier d'enseignant, ce recrutement à bac +5 est encore un outil de tri social et de précarisation. Les étudiants issus des classes populaires auront bien du mal à se payer cinq années d'études. D'autre part comment s'étonner du manque de candidat, quand, après cinq années d'études et un concours exigeant, les heureux élus auront droit à un salaire de 1 400€ ? Les autres, titulaires d'un Master Métiers de l'éducation mais sans concours, se verront proposer des contrats précaires de contractuels pour combler les manques criants dans les établissements. À quoi bon promettre de créer 60 000 postes si on n'a pas de candidats en nombre suffisant pour les pourvoir ? Verrouiller l'accès des classes populaires au métier d'enseignant implique un changement des mentalités, modifie la conscience de classe au sein des établissements. Quelle sera la place de la formation professionnelle dans les futures écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) ? La formation universitaire ne doit pas servir d'alibi pour une moindre formation professionnelle.

### **L'entreprise à l'école**

La décentralisation de l'orientation, l'intervention des régions et du patronat dans les cartes de formation des lycées professionnels se traduiront par la mise en conformité de l'école à l'économie locale en fonction des bassins d'emplois. Même si le ministre assure aujourd'hui que les conseillers d'orientation psychologues resteront des fonctionnaires d'État, le service public d'orientation passe, lui, sous la responsabilité des régions, source de déséquilibre entre les régions selon les ressources et les pressions des entreprises locales. Les changements annoncés des programmes de l'école

primaire et leur mise en adéquation avec le LPC s'inscrivent dans cette logique libérale.

### **Dans les lycées et lycées professionnels**

Le bac pro en 3 ans et la contre réforme des lycées sont aussi maintenus. Nous savons déjà que les LP sont plus particulièrement livrés aux choix de formation dictés par les priorités patronales des bassins d'emploi régionaux. Les lycées restent divisés en généraux, technologiques et professionnels pour parfaire le tri social. L'idéologie sécuritaire, à travers le recrutement des Assistants de Prévention et de Sécurité, est ainsi renforcée et ne va pas favoriser les conditions de vie des lycéens et collégiens.

### **Dans les écoles, les rythmes de travail**

Qu'en est-il du mercredi pour les animateurs, les agents des écoles, les AVS, les enseignants, les gardiens, les intervenants langues, les professeurs de la ville de Paris ? L'instauration de l'école le mercredi dans le primaire ne pose pas seulement la question de l'organisation de la scolarité des élèves, mais bien celle de l'organisation et des conditions de travail de tous ces personnels. À ce jour, un certain flou persiste : raccourcissement des journées ? Quelle prise en charge des élèves et par qui ? Prise en charge payante ou non ? D'ores et déjà certaines pistes se confirment : classe le mercredi matin, classe et aide aux devoirs jusqu'à 16 h. les autres jours de la semaine. Devraient s'ajouter à cela, pour les enseignants, l'animation pédagogique et le temps de concertation (mercredi après-midi ?) pour arriver à 27 heures de service.

*Pour tous les personnels en tout cas on s'oriente vers une surcharge de travail généralisée, avec du temps contraint étendu.*

*Depuis le 15 octobre, le ministre commence à recevoir les syndicats. Certains d'entre eux, approuvent et accompagnent cette refondation, d'autres prônent le statu quo. Le gouvernement cherche à faire cautionner par les organisations syndicales cette réforme dont le Medef s'est réjoui au conseil supérieur de l'éducation.*

*Nous revendiquons des augmentations générales des salaires, une réduction du temps de travail pour tous et pour toutes, des créations de postes à la hauteur des besoins sur des statuts de fonctionnaire et non de nouveaux contrats précaires comme les emplois d'avenir professeur qui s'ajoutent aux profs vacataires, étudiants en Master 1 et Master 2, tous les CUI, CDD de toutes les catégories de personnel.*

*Ce gouvernement s'inscrit complètement dans la politique de ses prédécesseurs de droite comme de gauche. Le traité européen adopté ce mois ci est un aspect majeur de cette continuité. L'école et la société que veut ce gouvernement ne sont pas les nôtres. Sud éducation appelle tous les personnels à se mobiliser afin de défendre nos revendications et améliorer nos conditions de travail.*

*Nous ne nous satisfaisons ni de l'école libérale à la sauce néorépublicaine ni du statu quo !*